

Ville de Lourdes

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lourdes, le 12 juillet 2022

Lourdes (65)

Le feu d'artifice du 14 juillet reporté

Sécheresse, canicule annoncée... Lourdes fait partie des communes qui font le choix d'obéir au principe de précaution et préfèrent renoncer aux feux d'artifices qui accompagnent traditionnellement la célébration de la Fête nationale.

Cette volonté municipale intervient après l'étude de plusieurs paramètres qui ont conduit à cette décision responsable et raisonnée qui consiste à ne pas faire courir de risque à quiconque. Riverains, public, sapeurs-pompiers, ... sans omettre l'impact des incendies sur le patrimoine végétal et bâti.

Une végétalisation sèche et dense à surveiller

La végétalisation dense qui occupe l'enceinte intérieure du site du Château fort et du Musée pyrénéen et la sécheresse constatée aux abords et sur la falaise, doivent retenir toutes les attentions.

Par ailleurs, rappelons que le Château surplombe toute une partie du territoire urbanisé de la commune. La protection des biens d'autrui apparaît donc essentielle.

La prudence reste de mise, à plus forte raison depuis l'incendie survenu le week-end dernier au Sanctuaire.

Dans la nuit de samedi 9 à dimanche 10 juillet, une partie des chapelles de lumière a en effet pris feu nécessitant l'intervention des pompiers.

Un rapport circonstancié du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) a donc été diligenté sur les lieux pour apprécier la situation et émettre les recommandations de circonstance.

La Ville demande au CSP de Lourdes de procéder à une reconnaissance

« Nous avons fait une reconnaissance sur l'état de la végétation sur les contreforts du château fort avant le feu d'artifice du 14 juillet. Il s'avère que nous avons constaté que la végétation est très dense et très sèche, composée en grande partie de ronciers.

Sur certaines parcelles, la végétation est en contact direct avec des habitations, ce qui pourrait être une source de propagation d'un sinistre.

Sur d'autres parcelles, celle-ci peut paraître verdoyante mais en contact direct avec la roche, et sous l'effet de la chaleur la partie inférieure de cette végétation est extrêmement sèche.

De plus suite à une analyse météo plus affinée, le 14 juillet nous aurons un indice ICL (Indice de combustible léger), qui correspond à la végétation présente sur le site du château à 98. Indice très élevé. Avec un tel indice tout départ de feu pourrait se propager rapidement.

Au vu de cette reconnaissance, de l'analyse et de l'historique des différents feux d'artifices que nous avons sécurisés sur ce site, il y a un fort risque de départ de feu avec un risque de propagation non négligeable, qu'il faudra prendre en compte et anticiper » précise le rapport du SDIS remis ce soir à la Ville de Lourdes.

Des conditions météo qui vont s'amplifier

Parallèlement, les conditions climatiques augurent d'une montée progressive des températures pour la période des prochains jours.

Aucune précipitation n'est envisagée. Le taux de sécheresse va donc s'amplifier.

Dans son bulletin « Vigilance météorologique Hautes-Pyrénées »* publié mardi 12 juillet, Météo-France place les Hautes-Pyrénées en vigilance jaune canicule.

La prévision des prochains jours laisse présager un passage aux niveaux d'alertes supérieurs.

Par conséquent, la Ville de Lourdes et les services de sécurité ne pouvant assurer la maîtrise d'un départ de feu dans ces conditions, la Mairie a décidé du report de ce feu d'artifice à une période plus favorable à déterminer. Merci aux Lourdais pour leur compréhension. Cette mesure vise à protéger la population comme le patrimoine bâti et végétal. Il s'agit là d'appliquer le principe de précaution.

*: https://vigilance.meteofrance.fr/fr